

SANTÉ

PROFESSIONS DE SANTÉ

MINISTÈRE DE LA SANTÉ
ET DES SPORTS

Arrêté du 23 juin 2009 portant nominations à la Commission nationale de première instance de qualification en chirurgie orthopédique et traumatologie

NOR : SASH0930624A

La ministre de la santé et des sports,
Vu le code de la santé publique ;
Vu l'arrêté du 30 juin 2004 portant règlement de qualification des médecins ;
Vu les propositions faites par la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche à la date du 26 mai 2009,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés à la Commission nationale de première instance de qualification en chirurgie orthopédique et traumatologie :

- professeur Philippe HERNIGOU, président titulaire ;
- professeur Dominique CHAUVEAUX, président suppléant.

Article 2

La directrice de l'hospitalisation et de l'organisation des soins est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la santé.

Fait à Paris, le 23 juin 2009.

Pour la ministre et par délégation :
Par empêchement de la directrice de l'hospitalisation
et de l'organisation des soins :
La chef de service,
C. D'AUTUME